



INFO'TOUIT-CGT n°30

Novembre 2024



CONTACT : - ugict-cgt@rennesmetropole.fr ou cgt@rennesmetropole.fr 06 31 67 12 67 / 06 31 67 96 04

Ce Touit est le vôtre!

Appel à contribution pour de futurs articles ou interpellez-nous!



Guillaume KASBARIAN, ministre de la Fonction publique, frappe encore !

Avec le budget 2025, il veut nous imposer 3 jours de carence et réduire notre rémunération à 90% en cas d'arrêt maladie. C'est une attaque directe contre nos conditions de vie et de travail !

Les arguments du ministre ?

Fallacieux ! Pas de différence d'absentéisme entre privé et public, et les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés. Le privé a vu ses salaires augmenter deux fois plus vite que les nôtres.

Et pour couronner le tout, la GIPA ne sera pas reconduite, nous laissant encore plus vulnérables.

Le 5 décembre, montrons notre colère ! Rendez-vous à 11h à l'Esplanade Charles de Gaulle. Ensemble, défendons nos droits et disons STOP à l'« agent public-bashing » ! Tract qui vous explique tout

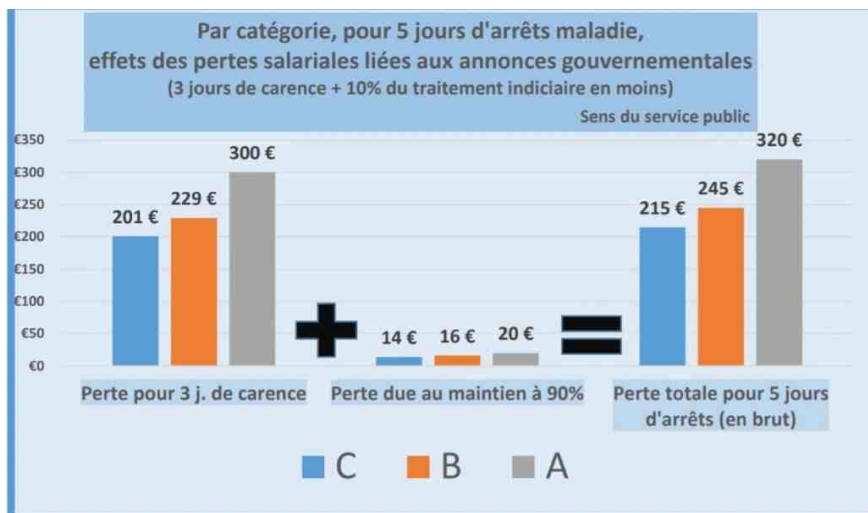
<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2024/11/greve-et-mobilisation-5-12-24/>



LE 5 DÉCEMBRE TOUS À LA MANIF INTERSYNDICALE

DÉFENDONS NOS DROITS FACE AU BUDGET 2025 !

Une grippe nous coutera entre 215€ et 320€



REVENDEICATIONS DE LA CGT

- Annulation du jour de carence,
- Maintien de la rémunération complète pendant les arrêts maladie,
- Versement de la GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) en 2024,
- Reconnaissance des métiers pénibles par la création de jours de pénibilité,
- Recrutement d'agent-es titulaires pour améliorer les conditions de travail,
- Arrêt du recrutement de contractuels sur des emplois permanents,
- Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6 €,
- Arrêt des coupes budgétaires et investissement dans les services publics.

JEUDI 5 DECEMBRE à 11 H
MOBILISONS NOUS

Esplanade Charles-de- Gaulle

horaire à vérifier dans la presse

CONTRACTUELS RETROUVEZ-NOUS PAGE 3 !



SOMMAIRE

5 décembre ,contractuels	1
CST, FSSSCT, Info services	2
Action Sociale, Contractuels	3
Plateforme DMA, à lire à voir	
Adhésion	4

COMITE SOCIAL TERRITORIAL du 21 novembre



**Vos élus du
FSSST vous
informent**

Notre déclaration résumée au CST

Nous traversons une crise économique sans précédent, avec des faillites et licenciements records. Les pressions sur les collectivités locales et le projet d'augmentation des cotisations à la CNRACL aggravent la situation. Les annonces sur les jours de carence, la non reconduction de la GIPA et la stigmatisation des fonctionnaires créent des tensions. Mme la Maire de Rennes annonce une baisse des recettes de 11 millions d'euros, menaçant des projets essentiels. Rennes Métropole prévoit une perte de 15 millions d'euros, mettant en danger les services publics. Le secteur de l'économie sociale et solidaire craint la destruction de 186 000 emplois en 2025.

Cependant nous exigeons le respect de l'accord sur le Rifseep malgré les

difficultés financières et la création de postes nécessaires pour répondre aux besoins actuels.

☛ pour en savoir plus intervention et relevé des avis

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2024/11/cst-10-dec-2024-odj/>



CST



FSSST

Audits de services (2023)

La société Galata a mené des audits dans divers services, dont l'aide à domicile et l'EHPAD Cleunay, Service hospitalité famille - CHU (Centre d'Hébergement d'Urgence Estrémadure), D° de la Voirie Propreté Fête, D° des Sports afin d'améliorer les conditions de travail.

Résultats : meilleure isolation phonique, éclairage optimisé, matériel ergonomique, et communication interne renforcée. Enfin des mesures de sécurité ont été mises en place pour les agents des quartiers sensibles.

Actualisation du DUERP

En 2022, SQVP a relancé la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels avec un nouvel outil. Deux directions pilotes (Sports et Voiries) ont été choisies pour tester cette démarche, visant à structurer la prévention et adapter les formations. ☛Voilà pour le résumé ! Besoin de plus d'infos? :

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2024/11/actualites-de-la-f3sct/>

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL DU 10 DECEMBRE L'ordre du jour du prochain CST est le suivant. Si vous voulez nous interpeler sur un sujet vous concernant ou concernant votre service, direction, voici le lien <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2024/11/cst-10-dec-2024-odj/>

INFO SERVICES

DIAP DIRECTION INSERTION ET AIDES À LA POPULATION

L'équipe numérique se compose de 6 conseillers numériques, avec 2 nouveaux postes créés en 2024, un coordinateur formation et un coordinateur projet/encadrant. Une attention particulière est portée sur les risques psychosociaux, avec des notes aux élus et des réunions avec la préfecture pour faciliter le travail de l'équipe. L'organisation inclut 5 permanences par semaine sur 3 sites (Villejean, Maurepas, Champs Manceaux), avec une moyenne de 8 usagers par conseiller. **Antennes de la DIAP** Un incident à Villejean le 16/10 a conduit à des mesures comme le marquage au sol et la distribution de tickets. Les antennes de Champs Manceaux, Villejean, Kléber, Blosne, Maurepas, et Cleunay ont chacune des projets spécifiques, allant de la formation sur les addictions à la gestion de la charge d'activité.

Le restaurant social Leperdit a vu une augmentation de 9,8% des repas servis de 2022 à 2023. **Des projets**

transversaux incluent le déploiement du logiciel Solis et le projet de stationnement solidaire.

NOTRE COLLECTIF CGT À LA RENCONTRE DES AGENTS DES EHPAD

Les agents des EHPAD de Rennes expriment un sentiment de résignation face à des problèmes persistants. Parmi les préoccupations majeures, le ratio soignants/soignés est jugé insuffisant, rendant les soins complexes. La charge de travail est lourde, avec 10 à 12 prises en soin par jour. Les conséquences de la COVID ont aggravé la situation, les chambres vacantes ayant été remplies. À la résidence Léon Grimault, l'absence d'accompagnants pour les résidents souffrant de troubles psychiques est notable. À Cleunay, les agents demandent des formations et une meilleure gestion des plannings. Le problème de garde d'enfants est récurrent, tout comme la frustration liée aux primes du Ségur. Des améliorations sont en cours, comme l'installation de lève-personnes dans plusieurs résidences. Pour plus de détails, consultez le lien ☛

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2024/11/rencontres-ehpad-rennais/>



DIRECTION DES SPORTS BILAN ET PERSPECTIVES DES PISCINES :

Entre janvier et mars 2023, 69 agents ont répondu à un questionnaire, révélant une compréhension générale de l'annualisation mais avec un besoin de documents explicatifs pour le décompte des heures et les absences. Un travail collaboratif est prévu pour améliorer la répartition des heures, notamment les week-ends. **Réorganisation du Service IPHS (Investissement Patrimoine Hygiène Sécurité)** Trois postes vacants sont en cours de recrutement, soulignant la tension dans le métier et l'investissement des agents.



Mission Action Sociale

Avec la fin du CASDEC, les prestations telles que la fête de retraités et l'arbre de Noël ont été reprises en partie par la mission action sociale de la DRH.

En cette fin d'année, les sollicitations ne manquent pas. Mercredi 6 novembre, **le repas dansant des retraités** à la Halle Martenot a réuni quelques 440 personnes dont une centaine d'accompagnants. Pour mémoire, en 2023, le CASDEC avait rassemblé 473 convives dont 338 retraités dans un hall de la foire expo. Nous attendons le coût financier de cette opération.

Le 14 décembre prochain se déroulera le spectacle de Noël au Liberté. En raison de règles beaucoup plus restrictives que lorsque le CASDEC l'organisait au Musik Hall, les

réservations ne sont pas au rendez-vous! En effet, pour 3 023 agent-es invité-es et 4 558 enfants, au 14 novembre, soit juste une semaine avant la date limite, il n'y avait que 1 360 inscrit-es pour deux spectacles et 4 000 places. Nous pensons que la limitation du nombre d'accompagnant pose problème. Le nombre de places aussi. **Nous ne pouvons que dénoncer la communication de la DRH mettant en avant l'envoi d'un chèque UP Cadhoc de 30 € par enfant de 0 à 10 ans en soulignant sans conditions de ressources alors que le CASDEC offrait des cadeaux (parfois d'un coût supérieur à 30€) jusqu'au 14 ans de l'enfant.** Dans la même communication, la DRH met en avant les 25 % de participation du CNAS sur les chèques Lire et Culture là où le

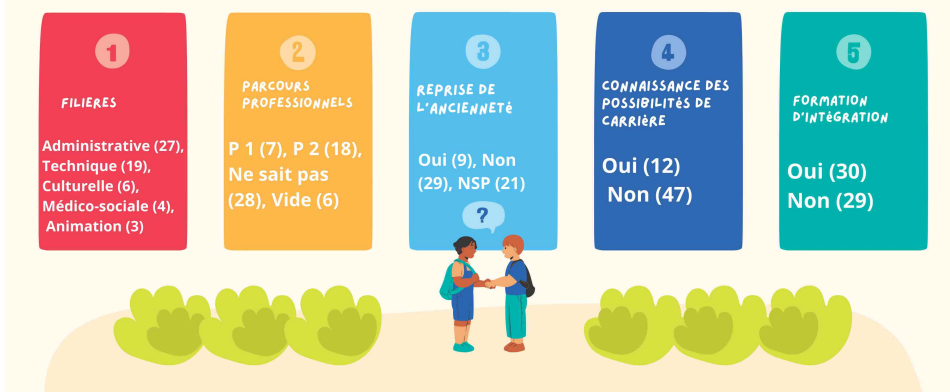
CASDEC participait à hauteur de 35 %.

La commission des aides sociales reprise par la DRH avec quasiment le même fonctionnement que lorsque le CASDEC la gérait. Notons que le budget allouée par les collectivités semble un peu juste pour terminer l'année. Nous sommes intervenus sur ce sujet lors du CST du 21 novembre auprès de Mme Emmanuelle ROUSSET pour que le critère de l'enveloppe financière ne censure pas les bénéficiaires de cette commission. Nous souhaitons également que les dossiers y soient analysés de manière égalitaire par rapport aux dossiers des mois précédents.



CONTRACTUELS

VOS REPONSES



**CONTRACTUELS !
VOS REPONSES**

En 2022, de nouvelles règles ont été mises en place pour harmoniser la rémunération des contractuels avec celle des agents titulaires, offrant ainsi plus de clarté et de stabilité. Cependant, il reste des zones d'ombre concernant les dérogations et les indemnités pour les contrats courts, actuellement en révision avec les syndicats. Pour mieux comprendre vos droits et perspectives de carrière, la CGT a lancé un sondage auprès des contractuels de nos collectivités dès septembre. Un grand merci à tous nos collègues contractuels pour avoir pris le

temps de répondre à notre questionnaire en ligne ! Que vous ayez participé ou non, si vous avez des questions sur votre rémunération ou votre carrière, contactez-nous à : . Voici quelques résultats intéressants de notre enquête. Parmi les 30 agents ayant bénéficié d'une formation d'intégration, 5 estiment avoir une bonne connaissance de leurs possibilités de carrière, 6 pensent que leur échelon reprend toute leur ancienneté, 9 ne savent pas si leur échelon reprend toute leur ancienneté,

15 estiment que leur échelon ne reprend pas toute leur ancienneté. **L'UGICT-CGT revendique : Une formation d'intégration obligatoire dans les trois premiers mois suivant l'arrivée de l'agent contractuel, incluant des informations sur la carrière et la rémunération. L'octroi de l'ISFE Socle pour tous les contrats, qu'ils soient sur emploi permanent ou non.** Merci encore pour votre participation et votre engagement ! Ensemble, nous pouvons améliorer nos conditions de travail.

OPTIMISATION LOGISTIQUE ET BIEN ETRE AU TRAVAIL

INTERVIEW DE TATIANA LECHOWICZ responsable de la plateforme à laDMA



Localisation et Mission
Située dans le quartier de Cleunay, la plateforme logistique de la direction Moyens et Achats joue un rôle crucial en fournissant

une multitude de produits essentiels aux services de la collectivité. Elle s'étend sur 1800m² de hangar avec des centaines de mètres linéaires d'étagères, stockant divers produits comme de l'épicerie, des fruits et légumes, du matériel de restauration, des EPI, des produits d'entretien, de la pharmacie et des fournitures de bureau.

Défis et Initiatives Face à l'augmentation du volume d'activité et aux défis logistiques, la collectivité a décidé d'investir dans des ressources pour améliorer les conditions de travail et l'efficacité. Des projets de rénovation

et d'amélioration des équipements ont été lancés pour répondre aux besoins des agents et garantir leur bien-être avec le Service Vie Qualité au Travail.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Prévention des TMS : Acquisition de nouveaux matériels comme des gerbeurs, des chariots à fond constant, et des transpalettes électriques.

Amélioration des Espaces : Remplacement des racks et étagères obsolètes pour optimiser les espaces de travail.

Communication : Attribution de téléphones portables à chaque magasinier pour améliorer la communication interne.

Rénovation des Locaux : Travaux de rénovation et d'isolation pour regrouper les postes administratifs et moderniser les espaces de pause.

Économie d'Énergie : Remplacement

des néons par des LEDs moins énergivores avec un système de détection de mouvement...

L'interview <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2024/11/interview-dune-cadre/>



ENSEIGNER UN INSTRUMENT DE MUSIQUE : L'ART, LE COLLECTIF ET L'INDIVIDU

Un ouvrage de notre collègue Pascale Batézat-Batellier, professeure de piano et cheffe d'orchestre au CRR de Rennes, explore l'enseignement de la musique en collectif et en individuel dans des écoles primaires et un conservatoire. Il examine comment ces méthodes modifient la pédagogie et le rapport des élèves à la musique. L'étude vise à inspirer une méthodologie de recherche en didactique de la musique. Disponible en librairie et sur le site des PUR au prix de 20 €.

Édition : Presses Universitaires de Rennes (PUR) Prix : 20 € Site web : www.pur-editions.fr

#Adhésion

La CGT, première force syndicale depuis plus d'un siècle et première organisation dans la Fonction publique territoriale, a démontré sa capacité à porter les aspirations et les attentes des agent.e.s de toutes les catégories à partir de leurs revendications. Pour la CGT, vos revendications se construisent avec vous à partir de vos besoins collectifs et individuels exprimés. L'action est portée avec vous toutes et tous.

Nous avons besoin de chacune et chacun pour une CGT plus forte et plus efficace. Plus nous serons nombreuses et nombreux et plus nous réussirons à faire valoir plus largement nos revendications.

Voici donc, en quelques mots, les raisons qui vous conduiront à rejoindre notre syndicat afin d'en faire le vôtre.

QUAND VOUS ADHÉREZ À LA CGT, C'EST VOUS QUI LA FAITES !

A Rennes, nous avons de la chance d'avoir 2 syndicats

la CGT pour les catégories C
hormis les agents de maîtrise



Cotisation syndicale CGT 9 à 11€ par mois

Montant du crédit d'impôt lié aux cotisations syndicales : 66 % des cotisations annuelles versées. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

le syndicat spécifique UGICT-CGT pour les catégories A et B
et agents de maîtrise



UGICT-CGT : 0,7% du salaire net par mois

CONTACT : - ugict-cgt@rennesmetropole.fr ou cgt@rennesmetropole.fr 06 31 67 12 67 / 06 31 67 96 04